



Nouvelles d'Altviller

Décembre 2022 N°59

Le corps des sapeurs-pompiers de Lachambre/Altviller
Journée festive de la Sainte-Barbe avec remise des galons et diplômes
Nos sincères félicitations aux promus



Édito

Difficile d'avoir une vision sereine de l'avenir avec l'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie qui pèsent sur notre pouvoir d'achat.

Dans ce climat incertain, l'équipe municipale s'emploie à gérer les projets en cours et futurs dans les limites financières raisonnables sans augmenter la pression fiscale.

C'est pourquoi nous avons décidé d'éteindre l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin. Pour rappel la rénovation de l'éclairage public a débuté en 2013 et nous terminerons courant 2023 par la rue Principale, la rue de la Nied et une partie de la rue de l'Eglise en remplaçant les ampoules SHP par des ampoules LED.

L'extension du cimetière se terminera au printemps 2023 par l'engazonnement et la couche finale sur l'allée.

Malgré ce contexte difficile dû à la guerre en Ukraine, qui n'en finit pas, les aléas climatiques que nous venons de vivre et que nous subissons encore...

... ne baissons pas les bras !

**Je vous souhaite, avec mes Adjointes et mes Conseillers Municipaux
un Joyeux Noël et une Bonne Année 2023**

**Prenez soin de vous
Guten Rutsch ins neue Jahr**

Jean-Jacques BALLEVRE

Sommaire

Édito	p 1
Conseil Municipal	p 2
Travaux dans la commune	p 3
La vie au village	p 8
A l'école	p 13
La vie associative	p 17
État Civil 2022	p 20

Les réunions du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 9 septembre 2022

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 27/06/2022
2. Attribution du Marché Mission Assistance d'Ouvrage (AMO) - Réhabilitation de la cour d'école
3. Attribution des travaux paysagers et ludiques (rue de Cabourg)
4. Mise en place du guichet unique pour la gestion des DICT de l'éclairage public – Attribution de la prestation
5. Éclairage public extinction durant la nuit
6. Radiation de l'inscription du droit à la résolution et restriction (section 4 parcelles 212 - 228 -219)

Conseil Municipal du 28 octobre 2022

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 09/09/2022
2. Correspondant Incendie et Secours
3. Échange parcelles communes et propriétaires rue des Champs
4. Fossé chemin rural – accès APEI Menuiserie
5. Installation pompes à chaleur – Presbytère et École
6. Travaux d'exploitation et de débardage 2023
7. État de prévision des coupes
8. Avenant n°1 Prestation déneigement
9. Extension d'un élevage de vaches laitières par le GAEC Senser



Conseil Municipal du 12 décembre 2022

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 28/10/2022
2. Projet de restauration du bon état écologique de la Nied Allemande et du bassin versant du Langenbach
3. Participation financière à l'achat d'un Cinémomètre
4. Autorisation de dépenses d'investissement budget 2023
5. Rapport d'activité Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie
6. Rapport d'activité Syndicat Intercommunal des Eaux de Barst
7. Éclairage public
8. Participation aux frais du périscolaire et ALSH
9. Informations travaux en cours



Les travaux dans la commune

Extension du cimetière

Une étude hydrogéologique a été réalisée. Le rapport conclut à un avis favorable à l'accueil du projet.

L'entreprise ID Verte se charge de la partie travaux.

Coût de l'opération : Étude hydrogéologique : 2 750,00 € HT

Travaux : 36 789,49 € HT

Subventions accordées : DETR : 15 836 € soit 40 %

Ambition Moselle : 6 000 € soit 15,16 %

Autofinancement : 17 753,49 €



Ralentisseurs

Garantir la sécurité des automobilistes et des piétons
Les ralentisseurs de voiture sont le moyen le plus efficace pour forcer les automobilistes à réduire leur allure et à respecter les limitations de vitesse. Mais les ralentisseurs ont aussi et surtout vocation à assurer la sécurité des piétons.

Leur objectif est simple : réduire la vitesse des véhicules, afin qu'ils ne se mettent pas en danger, et ne mettent pas en danger non plus les autres automobilistes.

Pour les 3 coussins berlinois et l'ensemble du marquage horizontal : montant 12 325,90 € HT
Subvention AMISSUR (Aide Mosellane aux Investissements Spécifique à la Sécurité des Usagers de la Route) : montant 3 690,00 € soit 30 %.



Les jobs d'été



Des jeunes motivés

Clara, Francine, Marie, Alexis et William ont profité du début des vacances scolaires pour se faire un peu d'argent de poche en participant aux jobs d'été. Encadrés par Thierry, l'agent technique communal, et Claude Deru, adjoint, ils ont effectué divers travaux dans la commune : les portes de la chaufferie du bâtiment presbytère ont été entièrement poncées et remises en peinture. Ils se sont ensuite attelés au désherbage de l'espace marial ainsi que des allées du cimetière, la taille des haies de la cour de l'école et à d'autres petits travaux. Les alentours du club-house et le terrain de pétanque ont aussi eu droit à un bon nettoyage. Au travail de 8h à 12h, pendant 2 semaines, ils ont un peu souffert des températures élevées. L'approvisionnement en eau et quelques pauses étaient les bienvenues ! A la fin du cycle, André Clamme, adjoint, leur a fait visiter le clocher de l'église. Un privilège qui leur a permis de découvrir le mécanisme des sonneries et de bénéficier d'une vue imprenable sur le village. Merci à eux pour leur travail et à Thierry pour son implication.



Les brioches de l'amitié

Les membres du Conseil de Fabrique se sont mobilisés pour solliciter la générosité des habitants dans le cadre de l'opération "**Brioches de l'Amitié**" en faveur des personnes handicapées de la région.

La somme récoltée au profit de [Apei Moselle](#) est de 883,22 €.

La collecte contribuera à l'aménagement de nouveaux locaux pour l'ESAT de SAINT-AVOLD et l'ESAT d'ALTVILLER

Un grand merci aux généreux donateurs.



A Altviller la nuit est noire !

Comme déjà de nombreuses communes de la région, mais aussi sur tout le territoire, à Altviller il fait nuit noire.

Dès 2013, de nombreux points d'éclairage ont été convertis en LED. En 2019, plusieurs rues de la commune (rue Principale, rue de la Nied, une partie de la rue de l'Église) ont vu l'intensité lumineuse réduite de 30 % une partie de la nuit.

Une nouvelle étape a été franchie le 19 septembre avec l'extinction complète de l'éclairage public de minuit à 5h dans tout le village. Seule exception, la route départementale RD22 qui traverse le village restera éclairée pour des raisons de sécurité.

Cette nouvelle étape sera expérimentée sur une durée d'un an. A l'issue de cette période, un bilan sur l'économie réalisée sur la consommation sera annoncé et la mesure pourra être reconduite. Un arrêté municipal officialise cette démarche qui se veut économique, mais également écologique.



Incivilités

Dépôts Sauvages !!

Trois nouveaux dépôts sauvages ont de quoi étonner ! En effet, au bord d'un chemin communal, cinq sacs verts ont été découverts. Le plus étonnant, c'est qu'ils contenaient des sacs transparents avec un tri rigoureux. Dans un des sacs : des bouteilles en plastique, dans un autre : des canettes de boissons soigneusement compressées ! Plus loin, en bordure de forêt, même procédé pour sept sacs abandonnés. Les pollueurs se sont donnés du mal pour trier les déchets ! N'aurait-il pas été plus simple de déposer ces sacs dans la poubelle de tri ?

Une enquête est en cours pour retrouver les contrevenants.



Réfection d'une salle de réunion de l'antenne paroissiale

Les travaux sont réalisés par la société Yael Rénovation de Brulange pour un montant de 2 189.04 €. Reste le revêtement de sol à poser !



Statue mariale

SOPREFAM 57000 METZ	Réparation socle de la statue	915,00 €
ALLO DECAP Volmerange/Boulay	Aérogommage statue et sablage socle	650,00 €
Peintures KLING	Mise en peinture statue mariale	5 844,00 €

Le coût total s'établit à 7 409 €, selon le détail ci-dessus.
 Les dons reçus à ce jour ne couvrent que les 2/3 de la dépense.
 Le Conseil de Fabrique remercie les généreux donateurs.
 L'appel aux dons reste ouvert pour le financement de cette opération.





MÉMO-TRI!



À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2022, DÉPOSEZ TOUS VOS EMBALLAGES DANS LE SAC ORANGE, UN SAC JAUNE TRANSPARENT SERA DISTRIBUÉ COURANT 2022 POUR REMPLACER LE SAC ORANGE.

100% DES EMBALLAGES SE TRIENT!

Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en acier et en aluminium



Briques alimentaires



NOUVEAUTÉ

Barquettes, pots, gobelets et boîtes en plastique, tubes, poches et filets en plastique, capsules en plastique, sachets, blisters et films en plastique.



DÉPOSER EN VRAC.

APLATIR les bouteilles et les briques alimentaires dans le sens de la longueur.

INUTILE DE LAVÉ LES EMBALLAGES (bien les vider).

NE SURTOUT PAS LES EMBOÎTER.



SEULS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS CE SAC

LES OBJETS EN PLASTIQUE QUI NE SONT PAS DES EMBALLAGES SONT À DÉPOSER DANS LE SAC BLEU



PLUS D'INFORMATIONS sur la mise en place du SAC JAUNE TRANSPARENT vous seront communiquées DÈS LE PRINTEMPS.

DÈS LA MISE EN PLACE DES BORNES BLEUES COURANT 2022, VOUS Y DÉPOSEREZ LES PAPIERS ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON NON SOUILLÉS.

Journaux, revues, magazines et prospectus (sans film plastique)



Catalogues et annuaires



Courriers, enveloppes et impressions



Cahiers, bloc-notes, livres et tous les autres papiers



Petits emballages cartonnés



INFO

LES BORNES BLEUES SERONT MISES EN PLACE AU SEIN DE VOTRE COMMUNE COURANT 2022.

LES GROS CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur Sydém.com
 Sydème - 1 rue Jacques Callot - 57600 MORSBACH - contact@sydeme.fr - www.sydeme.fr

UNE QUESTION ? Contactez-nous au **0800 400 402** Service & appel gratuits

Communauté d'Agglomération Saint-Avoild Synergie - Pôle Environnement - Zone de l'Europport - 57500 SAINT-AVOLD
 Environnement@agglo-saint-avold.fr

MÉMO-TRI!



BIODÉCHETS



NE PAS DÉPOSER D'EMBALLAGES DANS LE SAC VERT

NE DÉPOSER QUE LE VERRE D'EMBALLAGE



RETIRER LES BOUCHONS ET COUVERCLES DES CONTENANTS

NE PAS DÉPOSER verres à boire, vaisselle cassée, porcelaine, faïence, cristal, vases et verres spéciaux (miroirs, vitrocéramique...)

EMBALLAGES EN VERRE



RÉSIDUELS



UN DOUTE SUR LA DESTINATION D'UN DÉCHET ? DÉPOSEZ-LE DANS LE SAC BLEU.

NE PAS DÉPOSER DE BIODÉCHETS DANS LE SAC BLEU

LES TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES DÉCHIRÉS, TÂCHÉS ET TROUSÉS SONT ÉGALEMENT ACCEPTÉS.



NE PAS DÉPOSER DES TEXTILES HUMIDES

TEXTILES



Déchèterie

PENSEZ À VOUS MUNIR DE VOTRE SYDEM'PASS



Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur Sydém.com
 Sydème - 1 rue Jacques Callot - 57600 MORSBACH - contact@sydeme.fr - www.sydeme.fr

UNE QUESTION ? Contactez-nous au **0800 400 402** Service & appel gratuits

Communauté d'Agglomération Saint-Avoild Synergie - Pôle Environnement - Zone de l'Europport - 57500 SAINT-AVOLD
 Environnement@agglo-saint-avold.fr

La vie au village



Les maisons fleuries récompensées

Malgré un été très sec, les habitants ont fleuri leur maison ou balcon. En juillet, le jury a sillonné les rues pour noter les réalisations. Les lauréats se sont retrouvés au foyer communal pour recevoir leurs récompenses : un bon d'achat, un arrangement floral ainsi qu'un diplôme avec la photo de leur maison. Après les avoir remerciés de leur présence, le maire a fait servir un vin d'honneur au cours duquel les amateurs de fleurs et de jardinage ont pu échanger leurs expériences.

Les Sapeurs-Pompiers

Le bilan de l'activité opérationnelle de l'année 2022 des sapeurs-pompiers de Lachambre/Altwiller se solde par : 102 interventions pour secours à la personne, 11 accidents routiers, 14 incendies et 10 interventions diverses.

Les sapeurs-pompiers ont également réalisé les évacuations des écoles des deux communes, avec une démonstration du matériel incendie, ainsi qu'un rappel simple des règles de sécurité aux enfants.

Le Contrôleur Général, Monsieur François Vallier, Chef de corps et Directeur du SDIS de la Moselle, accompagné de Monsieur Emmanuel Schuler et Madame Flora PILLI, nos deux Conseillers Départementaux, du Commandant de la 2ème compagnie Monsieur Matthieu Oberhauser, ainsi que des maires des deux communes ont visité l'unité opérationnelle de Lachambre. À cette occasion, le chef de centre leur a exposé les projets futurs.

Par ailleurs, une section de jeunes sapeurs-pompiers a été ouverte, pour laquelle, le responsable, le Caporal/ Chef Matthieu Guzik a suivi un cursus de formation spécifique, afin de délivrer à nos jeunes des connaissances pratiques et théoriques adaptées.

Cette section recrute des jeunes à partir de 12 ans. La formation s'étale sur une durée de 4 ans, avec une entrée, par la suite, à l'âge de 16 ans, en tant que sapeur-pompier volontaire.



Le 04 décembre, s'est déroulée la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe. Plusieurs pompiers ont été mis à l'honneur suite à la réussite de leurs stages. Les sapeurs Léna Tuschl, Axel Rémy, Michel Philippe et Thomas Boulanger ont été nommés Sapeurs 1ère Classe et le Chef de l'unité opérationnelle Frédéric Weyrath a été nommé Adjudant.

Téléthon

122, c'est le nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble des participants à l'occasion du téléthon organisé par les pompiers. N'oublions pas nos amis les chiens qui ont fait pas moins de 17 kilomètres.

Un après-midi riche en émotions avec la venue de Rayhan, ambassadeur de la Moselle. Gérald Brun, représentant du téléthon, nous a retracé l'importance de cette cause et les progrès déjà effectués grâce aux dons.

La somme de 370 € a ainsi pu être récoltée.

Un grand merci aux deux maires et adjoints des communes de Lachambre et Altviller pour leur présence ainsi qu'à tous les participants. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine afin de battre le record de kilomètres parcourus.



Téléthon la caravane de l'espoir

La caravane de l'espoir du téléthon a traversé la commune de Lachambre le 1^{er} décembre et a fait un arrêt à la caserne. Notre commune a été un point de collecte de dons lors du passage de cette caravane en présence de Rayhan, ambassadeur du Téléthon 2022 de Moselle. La remise du chèque a été faite par le président de l'amicale des sapeurs-pompiers, Monsieur Matthieu Guzik, du chef de centre Monsieur Frédéric Weyrath, des maires de nos communes, Messieurs Jean-Jacques Ballèvre et Sébastien Clamme, ainsi que du responsable du Téléthon Moselle, Monsieur Gérald Brun.



Décorations de Noël



Commémoration du 11 novembre

La Cérémonie du 11 novembre s'est déroulée, cette année, devant le monument aux morts de la Commune de Lachambre. Un hommage a été rendu aux victimes morts pour la France. Les élèves du RPI Altviller – Lachambre ont chanté l'hymne national La Marseillaise.



La route des crèches



Ouverte les 18, 25 et 26 décembre et le 8 janvier de 14h à 17h

ALTVILLER

La crèche de l'église Saint-Rémi se compose d'un village avec des santons fabriqués entièrement à la main et habillés par le Club Patchwork d'Altviller. Elle évoque des scènes de vie d'un village en représentant un boulanger, un cultivateur, le marché. Le montage est réalisé par le Conseil de Fabrique.



À LA DÉCOUVERTE DE LA ROUTE DES CRÊCHES



Édité par : l'Office de tourisme Saint-Avold Cœur de Moselle
 28 rue des Américains - B.P. 00041 - 57502 SAINT-AVOLD Cedex
 ☎ 00 33 03 87 91 30 19
 ✉ contact@office-tourisme-saint-avold.fr
 🌐 www.saintavold-coeurdemoselle.fr
 Horaires d'ouverture

Rendez-vous sur le site de la Route des Crèches !
routedescrèches.saintavold-coeurdemoselle.fr

Les Noces de Platine

Olga et René Fenninger viennent de célébrer leurs 70 ans de mariage. Le couple a fait connaissance lors d'un bal le 1er janvier 1952 et s'est dit oui le 5 septembre de la même année. René est né à Altviller le 27 novembre 1928. Il a commencé sa carrière à l'âge de 13 ans au criblage, puis comme mineur de fond aux HBL aux puits de Faulquemont, Folschviller et Sainte-Fontaine pour terminer à CdF Chimie le 30 juin 1982. Passionné de pêche (il l'est encore aujourd'hui) et de vélo, il consacre ses journées au jardin qu'il entretient méticuleusement, et à la marche qu'il pratique assidûment dans la campagne d'Altviller. Olga quant à elle est née le 29 novembre 1934 à Knipstein, en Allemagne. Elle a tenu son rôle de femme au foyer, un travail à temps plein. Le couple a deux enfants, Raoul et Joël, et a également la joie de compter trois petits-enfants et sept arrière-petits-enfants. Maire et adjoints de la commune ont honoré de leur visite les époux Fenninger. Toutes nos plus sincères félicitations à l'occasion de ces noces de platine.



Cinq générations de juilletistes !

Cinq générations d'une même famille réunies

Lors d'une réunion de la famille Hector, on a pu constater que la lignée respectait une certaine tradition au mois de juillet. Il y a d'abord l'arrière-arrière-grand-mère, Hélène (née le 17 juillet 1933), puis l'arrière-grand-mère, Marie-Reine (née le 16 juillet 1958) et le grand-père, Frédéric (né le 4 juillet 1975). Sa fille Sabrina fait exception car née le 17 décembre 1993. Cependant, la tradition a été respectée avec la petite dernière, Clara (née le 7 juillet 2022), qui a rejoint son grand frère Robin (né en 2019).



A l'école

La rentrée de septembre et animations

Cette année, création de deux classes de maternelle multi-niveaux.



Les enfants ont pu profiter d'une matinée école à l'extérieur avec la forêt à proximité.

Comme tous les ans, Madame Negri est venue présenter son spectacle intitulé "Lunaile" et la ronde des couleurs. Spectacle où les enfants sont à la fois spectateurs et acteurs.



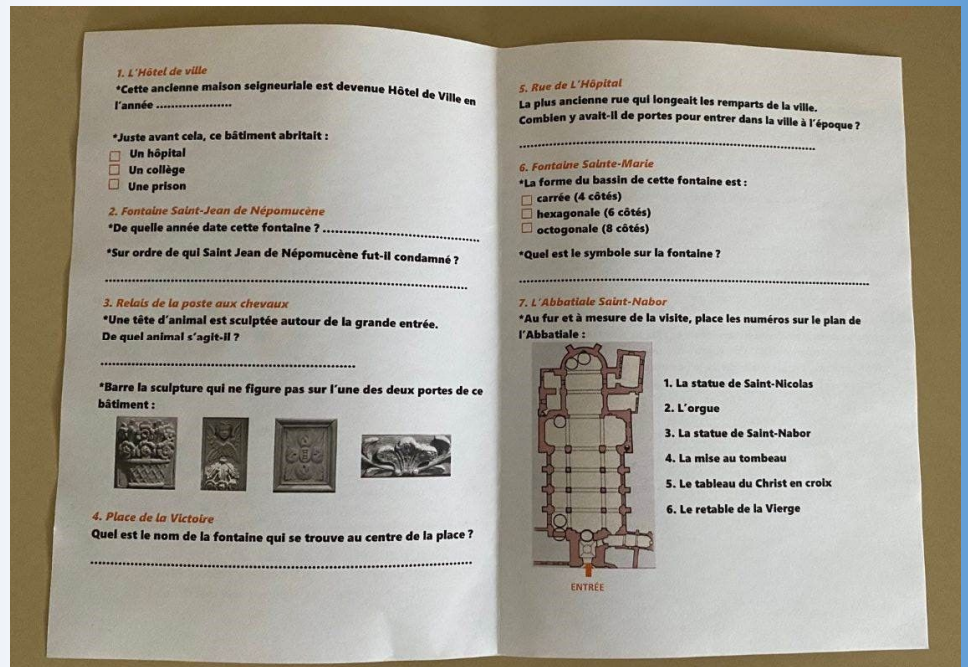
Schultüte

C'est la rentrée.... Et pour fêter celle-ci dignement, les CM2 ont offert une Schultüte, en signe de bienvenue, aux élèves de CE2 qui viennent d'intégrer l'école de Lachambre. Ceci devient une tradition car l'école est inscrite au programme DEAA c'est-à-dire que l'enseignement de l'allemand est très présent dans les apprentissages. Lors de cette cérémonie, sous les yeux de madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et de la Conseillère Pédagogique, des Maires et Adjoints des communes de Lachambre et d'Altwiller, les élèves des deux classes ont interprété des chants et saynètes dans la langue de Goethe.



Visite de la ville

Les élèves de CE2 ont, quant à eux, visité le centre-ville historique de Saint-Avold en complétant un questionnaire qui portait sur l'abbatiale Saint Nabor, l'Hôtel de ville, les fontaines Saint Jean de Népomucène et Sainte Marie, la place de la Victoire... Cette visite leur a fait ouvrir les yeux sur une ville qu'ils côtoient mais qu'ils ne regardaient pas du même œil.



Lanterne

« Laterne, Laterne, Sonne Mund und Sterne » et « Ich gehe mit meine Laterne und meine Laterne mit mir... » sont les deux chants interprétés par les élèves de l'école de Lachambre, après avoir rappelé la légende de Saint Martin et fait une évolution avec leur lanterne dans la cour de l'école lors de la fête de Saint Martin, le jeudi 10 novembre 2022.



À la découverte du patrimoine

Lors des journées des enfants du patrimoine, le 16 septembre 2022, les CM1 et CM2 ont pu visiter le centre des archives industrielles Technique de la Moselle. Le site de Saint-Avold est dédié à la conservation de la mémoire des grandes industries qui ont marqué l'histoire de la Moselle. Ainsi, ils ont pu poser des questions sur le métier d'archiviste, mais aussi effectuer des recherches sur un aïeul qui a peut-être travaillé à la mine, et découvrir le travail des mineurs et la conservation des documents.



Saint Nicolas

St-Nicolas est passé à l'école d'Altviller.

Accompagné de son fidèle compagnon, le père Fouettard, Saint-Nicolas est arrivé avec son poney chargé de chocolats.

Les enfants l'ont accueilli dans la cour de l'école, puis ils se sont rendus dans la salle d'activités pour lui présenter des chants. Les plus grands ont entonné deux chants, "il était un vieux bonhomme" et "on t'aime comme ça Saint-Nicolas". Les plus jeunes lui ont présenté une chanson en allemand.

St-Nicolas les a chaleureusement remerciés en leur offrant un sachet de friandises de la part de la municipalité. Mais il était déjà l'heure pour lui de repartir pour rendre visite à l'école de Lachambre où l'attendait d'autres surprises.



Actions de l'APE

Bilan de l'année 2022 : Une année riche en événements

Cette année encore, les nombreuses actions mises en place par l'association ont permis aux enfants de participer aux activités et sorties : en hiver, sortie à la patinoire de Metz, balade dans la ville et visite du musée de la cour d'Or. Pour Pâques, chasse aux œufs et initiation à la pêche en collaboration avec l'association de pêche de Lachambre. En juin, sortie à Mittersheim pour la fête de l'eau avec barbecue offert par l'association. Fête de l'école pour finir l'année scolaire. Et dernièrement, la soirée ciné-boom d'halloween qui fut un grand succès ainsi que la sortie à Europa-Park. L'organisation de la visite du Saint-Nicolas et de son acolyte le Père Fouettard. L'APE tient à se porter solidaire et a notamment organisé des collectes de vêtements d'hiver et de jouets qui seront distribués aux plus défavorisés.



La vie associative

Marche gourmande

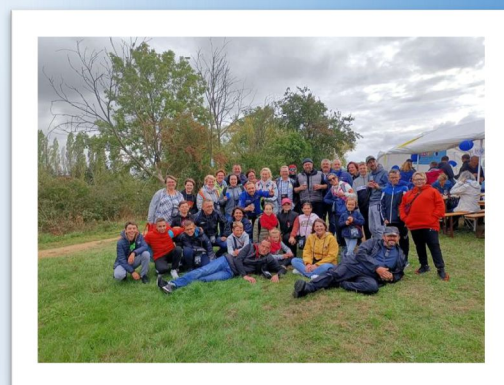
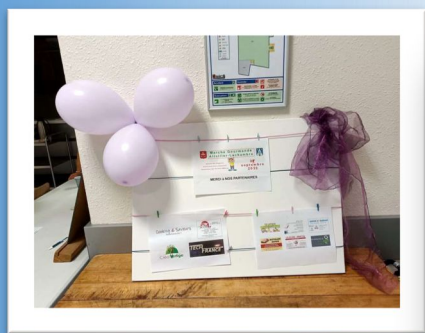
La marche gourmande Altviller-Lachambre a eu lieu le dimanche 25 septembre.

Dès le mois de janvier, les organisateurs se sont mis au travail. Ils ont choisi un nouveau traiteur, défini le menu, adapté les vins et revu l'organisation après deux années d'interruption. Tout était au point pour cette manifestation.

Une ambiance sympathique, une organisation au top, et une météo des plus clémentes : une journée festive !

500 ! c'est le nombre de personnes qui ont participé à la marche gourmande d'Altviller-Lachambre ce dimanche 25 septembre.

Après deux années difficiles, sans animation, cette 12^e édition de la marche gourmande a été un succès. Cette manifestation était organisée conjointement par l'APE, l'Amicale des Anciens Pompiers d'Altviller, l'ASCA et les communes de Lachambre et Altviller.



La troupe de théâtre

La troupe du 'Schwätze Blott'

Depuis octobre 2021, la troupe a repris les répétitions, quelques séances au club house autour d'une table, puis retour au foyer pour s'adapter à la scène.

Les premières représentations se sont déroulées à Altviller avant des sorties extérieures au village : Lelling, Vahl-Ebersing, Coume et Freybose.

Une nouvelle pièce, traduite en "blott" est en cours d'élaboration pour une présentation en avril 2023.

Notez bien ce rendez-vous, et venez nombreux soutenir notre patrimoine !



Le Kirve Rémi

C'est une tradition à Altviller, le deuxième mardi d'octobre, c'est l'enterrement de la fête du village. Ainsi, c'est l'occasion d'aller déguster au foyer le fameux « Schwinn's Käss », cuisiné par les bénévoles de l'Association Socioculturelle d'Altviller (ASCA).



Vide-greniers

Vide-greniers organisé par l'amicale des Pompiers d'Altviller, l'Amicale des Mineurs et l'ASCA.

Pour faire de la place dans les coffres et dans les armoires, de nombreux vendeurs étaient présents à ce vide-greniers, organisé par l'ASCA, l'Amicale des Pompiers et l'Amicale des Mineurs.

Une multitude de jeux et de jouets ainsi que des vêtements d'enfants étaient proposés aux visiteurs qui se sont succédés tout au long du dimanche.



Beaujolais

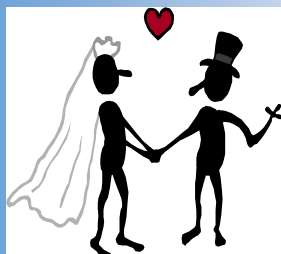
Après deux années de mise en sommeil, l'ASCA a relancé la tradition de l'arrivée du beaujolais nouveau, pour des retrouvailles festives. Charcuteries, salades, desserts ont été servis. Une soirée chaleureuse et conviviale appréciée par les convives, durant laquelle les anecdotes et le passé ont pris beaucoup de place.



État Civil 2022



- Noé Wirig né le 30 janvier 2022
- Camil Stein né le 20 mai 2022



- Patricia Werny et Jean-Louis Lagrange mariés le 02 juillet 2022



- Marguerite, Elisabeth Terschlussen épouse André décédée le 13 mars 2022
- Elfriede Thimm épouse Kuhn décédée le 01 avril 2022
- Marcel Deleury décédé le 15 juin 2022
- Marie Suzanne Deru épouse Rouget décédée le 21 juillet 2022
- Bernard Friderich décédé le 17 août 2022
- Albert Dengel décédé le 3 octobre 2022
- Gilbert Glomp décédé le 27 novembre 2022

Dates à retenir

Fermeture de la mairie du 23 Décembre au 02 Janvier inclus

En cas d'urgence s'adresser au maire ou aux adjoints

Théâtre Schwätze Blott

Les samedi 25 et dimanche 26 mars 2023

Marche du muguet

Le lundi 1er mai 2023

Les permanences en Mairie

Lundi de 17h à 19h

Mardi de 11h à 12h

Vendredi de 10h à 12h

Téléphone : 03 87 92 06 54

Fax : 03 87 92 55 84

Courriel : mairie.altviller@wanadoo.fr

Site Internet : <https://www.mairie-altviller.fr>

Le compte rendu de chaque réunion du Conseil Municipal est consultable en mairie et sur le site internet

d'Altville : <https://www.mairie-altviller.fr/> rubrique Mairie/Séances du Conseil

"Nouvelles d'Altville" est un bulletin municipal gratuit, édité par la mairie à 270 exemplaires
Rédaction : Jean-Jacques Ballèvre

Mise en page : Fernand Biegel, Claude Déru, Jean-Pierre Montalbano, Delphine Senser, Joëlle Talaga, Denise Weber, Angèle Weinacker.
Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles (y compris les droits photographiques).